RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT DU GERS

ARRONDISSEMENT DE CONDOM

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

------SÉANCE ORDINAIRE DU 28 FÉVRIER 2014

L'an deux mille quatorze, le 28 février 2014 à 19h00, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 66 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de Réunion de la Communauté de Communes, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEYRECAVE, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS: Bernard GALLARDO, Christian TOUHÉ-RUMEAU, Maurice BOISON, Claude CLAVERIE remplacé par sa suppléante Régine SZYMKOVIAK, Xavier FERNANDEZ, Jean-Yves GEISSER, Francis DUPOUY, Michel LABATUT, Serge MARITAN, Bernard ROZES, Etienne BARRÈRE, Bernard BOURROUSSE, Patrick DUBOS, Jean-François SOPÉNA, Raymonde BARTHE, Nicolas MÉLIET, Martine LABORDE-NOYER, Bernard LÉBÉ, Patrick BATMALE, Daniel BELLOT, Christian DUFFAU, Patricia ESPÉRON, Paul CAPÉRAN, Michel MESTÉ, Guy AUBERT remplacé par sa suppléante Marie-Claude GELAS, Carole BALAGUER remplacée par son suppléant Jean CAUBOUE, François BAQUÉ, Bernard BORDIGNON remplacé par sa suppléante Monique DARMAGNAC, Philippe BOYER, Huguette CARLES, Thierry COLAS, Denis DECLOCHEZ remplacée par sa suppléante Annie DHAINAUT, Joël DUBOUCH, Jean-Louis DUBUC, Henry LUCHET, Bernard MARSEILLAN, Michel MAZZONETTO, Jacques MORLAN, Bernard PIS, Robert POURROUQUET, Jacqueline ROBUTTI, Jean-François ROUSSE remplacé par sa suppléante Gisèle DEYRIES, Pierrette SÉGAT, Chantal VERZENI.

<u>ABSENTS EXCUSÉS</u>: Guy SAINT-MÉZARD, Mario SPAGNOLI, Pierre DULONG, Philippe DUFOUR, Pierre ESQUERRÉ, Marie-José GOZE, Michel LAFFARGUE, Pierre MOREL.

<u>ABSENTS</u>: Marie-Laure BEZIN, Malcolm CARROLL, Roland CLAVERIE, Hervé COLLIN, Nicolas DARCANGE, Hélène DELPECH, Edouard DONA, Jean-Marie GILLOT, Fabrice LACOMBE, Dominique LAFONT, Wilfried LUSSAGNET, Benoît OMNES, Carine SAMPIÉTRO.

SECRETAIRE: Philippe BOYER.

<u>OBJET:</u> ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION: MODIFICATIONS SUITE A PRISE DE COMPETENCE

Monsieur le Président rappelle l'arrêté préfectoral en date du 23 décembre 2013 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de la Ténarèze et les prises de compétences en matière de Transport A la Demande (TAD), d'aérodrome de Herret, et de fourrière animale.

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées s'est réunie le lundi 10 février 2014 pour mener une réflexion sur les montants des charges transférées et sur les attributions de compensation.

Monsieur le Président donne lecture du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées ci-annexé qui retrace l'ensemble des réflexions de cette dernière et propose que les attributions de compensation suivantes soient adoptées:

COMMUNES	Attributions de Compensation 2013	Attributions de Compensation 2014
BEAUCAIRE SUR BAISE	-44 521,36	-44 648,64
BEAUMONT	-13 844,18	-13 904,81
BERAUT	16 705,71	16 341,95
BLAZIERT	-20 893,11	-20 954,17
CASSAIGNE	-4 086,55	-4 390,11
CASTELNAU SUR L'AUVIGNON	-17 088,31	-17 385,75
CAUSSENS	36 053,07	35 783,46

Envoyé en préfecture le 12/03/2014 Reçu en préfecture le 12/03/2014

CAZENEUVE	-16 918,68	Affiché le -16980,17
CONDOM	1 254 148,86	1 245 974,17
FOURCES	-6 252,00	-6 377,99
GAZAUPOUY	13 557,44	13 431,45
LABARRERE	-35 294,12	-35 388,29
LAGARDERE	-4 803,20	-4 832,44
LAGRAULET DU GERS	-40 841,48	-41 028,10
LARRESSINGLE	-9 646,56	-9 737,72
LARROQUE SAINT SERNIN	-36 317,52	-36 390,62
LARROQUE SUR L'OSSE	-27 965,80	-28 063,84
LAURAET	29 113,40	29 004,18
LIGARDES	-4 508,92	-4 611,26
MAIGNAUT TAUZIA	-12 403,04	-13 770,19
MANSENCOME	-11 910,00	-11 939,24
MONTREAL-DU-GERS	68 121,96	67 573,28
MOUCHAN	-23 943,02	-24 135,23
ROQUEPINE	-9 746,39	-10 195,39
SAINT-ORENS-POUY-PETIT	7 612,56	7 346,80
SAINT PUY	-45 101,51	-46 148,71
VALENCE SUR BAISE	230 657,42	225 140,99
	1 269 884,66	1 249 713,60

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE:

OUÏ l'exposé de Monsieur le Président,

PREND ACTE du rapport de la Commission Locale des Charges Transférées (ci-joint),

FIXE les montants des attributions de compensation pour 2014, tels qu'indiqués ci-dessus.

Pour extrait conforme le 5 mars 2014

Le Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Conseiller Régional, Maire de Blaziert,

Jean-Claude PEYRECAVE